

Tout d'abord, les revenus agricoles totaux en 1978 ont été d'environ 12 milliards de dollars et le secteur de l'alimentation et de l'agriculture de notre économie représente à peu près 40 p. 100 du PNB. L'agriculture est donc un domaine extrêmement important pour tout le Canada. Je suis très préoccupé quand je vois ce que sont les revenus des agriculteurs des Prairies aujourd'hui. J'ai été renversé, comme, j'en suis certain, le député de Battleford-Kindersley (M. McIsaac) le sera, de voir quels sont les revenus des agriculteurs dans ma propre province. Je voudrais donner des chiffres parce qu'une des raisons pour lesquelles les agriculteurs sont en difficulté est que nous n'avons pas un système de transport efficace. Comme l'ont dit les représentants de la Commission du blé la semaine dernière, à cause du seul manque d'installations de manutention des grains, nous avons perdu quelque 450 millions de dollars de ventes de blé sur les marchés mondiaux.

Voyons ce qui arrive au revenu du producteur de grain en Saskatchewan. Je prendrai les recettes en espèces totales pour l'année 1975 pour commencer et j'arrondirai les chiffres. Les recettes en espèces totales en 1975 ont été de 2.5 milliards. On prévoit qu'elles seront de 2.4 milliards en 1979, soit moins que ce qu'elles étaient il y a quatre ans.

Une voix: De quelles projections s'agit-il, des vôtres?

M. Nystrom: Ce sont les chiffres du ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan. Je suppose que ses statistiques sont justes. Si vous voulez vous servir des chiffres de 1978, vous verrez que c'était 2,480 millions cette année-là. Vous voyez donc que les revenus, c'est-à-dire les recettes brutes, les recettes en espèces totales, des agriculteurs de cette province n'ont pas augmenté. Mais si l'on examine les chiffres vraiment importants, c'est-à-dire ceux qui portent sur le revenu net, on constate qu'en 1975, le revenu net des agriculteurs de la Saskatchewan s'élevait à 1,474 millions de dollars. On prévoit qu'en 1979, le revenu des agriculteurs de la Saskatchewan représentera 909 millions de dollars. Cela veut dire qu'en 1979, leur revenu aura baissé d'environ un demi-milliard de dollars par rapport à 1975. La même chose s'est produite en 1978 et, dans ce cas-là, il ne s'agit pas de projections, mais des faits. L'année dernière, le revenu des agriculteurs de la Saskatchewan s'élevait à 1,060 millions de dollars. En 1975, les frais d'exploitation des agriculteurs de cette province s'élevaient à 1.1 milliard de dollars et l'on prévoit qu'ils représenteront environ 1.7 milliard de dollars en 1979.

Je tenais à consigner ces chiffres au compte rendu pour montrer que même si certains membres de notre société reçoivent plus qu'auparavant, dans bien des cas nous n'en faisons pas assez. Nous nous efforçons à la Chambre d'aider les anciens combattants et les personnes âgées, d'augmenter les allocations familiales, de venir en aide aux Indiens et aux Métis, aux chômeurs et ainsi de suite, pendant que les sociétés réalisent des bénéfices énormes et s'enrichissent de plus en plus. Par ailleurs, le revenu net des agriculteurs des provinces des Prairies, notamment dans ma propre province, mais aussi en Alberta et au Manitoba, diminue sensiblement pendant que leurs frais augmentent.

L'une des causes du problème—bien entendu, il y en a beaucoup d'autres, mais comme nous discutons des transports, je m'en tiendrai à ce sujet—c'est que le réseau ferroviaire du Canada fonctionne mal et que les agriculteurs ne peuvent pas vendre leurs récoltes de céréales. Nous savons tous que la

Les transports

Chine était prête à acheter beaucoup de céréales cette année. Nous aurions pu vendre trois millions de tonnes de céréales de plus à la Chine si nous avions eu les installations nécessaires. Comme nous ne les avons pas, la Chine s'est tournée vers les États-Unis et a signé le premier contrat de son histoire, ou du moins le premier depuis bien longtemps, avec nos voisins du sud. Les États-Unis ont enfin reconnu la Chine. Si nous ne faisons pas quelque chose rapidement, nous risquons de perdre des débouchés importants dans ce pays.

Un autre chiffre intéressant que le ministre chargé de la Commission canadienne du blé (M. Lang) a consigné au compte rendu aujourd'hui et qui est tout à fait exact, ce que je tiens à souligner, indique que nous pouvons nous attendre à une augmentation énorme de la quantité de blé produite au Canada. C'est un autre fait qui prouve l'importance de la motion présentée à la Chambre par le député de Vegreville. En 1978, le Canada a produit au total 21.4 millions de tonnes de céréales et, selon les prévisions, il en produira environ 30 millions de tonnes en 1985, ce qui représente une augmentation de près de 50 p. 100. Cela se produira dans cinq ou six ans à peine. Nous devons donc améliorer notre réseau ferroviaire.

J'aimerais maintenant parler d'un aspect précis du transport des céréales, notamment de l'abandon des lignes ferroviaires dans les Prairies et plus précisément du rapport du Comité de développement ferroviaire des Prairies qui a été publié la première ou la deuxième semaine de janvier. J'aimerais rappeler certains des événements qui ont précédé la présentation de ce rapport pour essayer de montrer aux députés pourquoi ces questions sont tellement importantes pour les résidents des Prairies. Le juge Hall s'est penché sur l'avenir de quelque 6,000 milles de lignes ferroviaires il y a quelques années. Il a recommandé qu'environ 2,000 milles de ce chemin de fer manifestement si utiles et rentables devraient être inclus dans le réseau de base. Le ministre a consenti et les a inclus alors dans le réseau. Il a également examiné environ 2,000 milles supplémentaires de chemin de fer et a affirmé qu'ils étaient peu utilisés par les agriculteurs qui pouvaient faire leurs livraisons ailleurs, que ces voies ferrées n'étaient pas rentables et ne devraient pas être améliorées mais abandonnées d'ici 1981. Bien entendu, le ministre a suivi cette recommandation.

● (2100)

Il y avait également une troisième catégorie de voies ferrées au sujet desquelles il demeurait indécis, mais il croyait qu'une autre étude devait être faite avant de trancher la question. Il s'agissait d'environ 2,400 milles de voies ferrées. Il a recommandé au gouvernement d'établir l'Administration des chemins de fer des Prairies chargée de décider si ces voies devraient être améliorées ou non. En somme, il recommandait l'établissement d'un organisme mi-autonome ne relevant pas du ministre des Transports.

Je n'ai pas été surpris outre mesure de voir le ministre rejeter cette recommandation du juge Hall sous prétexte qu'il ne voulait pas abandonner ses pouvoirs au niveau de la prise de décisions. Il préféra créer un Comité de développement ferroviaire des Prairies et choisir comme président un de ses amis, le professeur Anderson de Regina. Ce comité était chargé de faire, pour la fin de 1978, des recommandations sur ces 2,400 milles de voies ferrées situées dans les Prairies.